



Lettre de l'équipe municipale n° 56



Séance du vendredi 17 janvier 2020 à 20h

Absents excusés : Chantal YVOREL (procuration à Alexis BADOIL), Anne-Laure MARCO (procuration à Christian RIVOIRE), Laëtitia ANDRE, Michael SAHRIDJ.



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Avant le vote du budget, et afin de pouvoir faire face à des dépenses d'investissement au cours du 1er trimestre 2020, le conseil municipal autorise le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2019.



GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Différentes réflexions ont été partagées autour de ce sujet pour lequel une réunion entre les parents d'élèves et la municipalité est proposée **le lundi 03 février 2020 à 20h à la maison de l'amitié**. Les associations « Jaquadi » et « cantine scolaire » sont également conviées.



ÉQUIPEMENT DE LA ZONE DE LOISIRS

Terrain jeux de boules : trois devis ont été réalisés concernant la réfection du terrain. C'est l'entreprise Lacassagne qui a été retenue. Elle interviendra pour que le terrain puisse être utilisable lors du prochain concours fin mars. Le montant des travaux s'élève à 14 359.20 € TTC.

Tables-bancs : l'achat de 6 tables + bancs en béton, pour un coût de 5 400 € TTC, a été voté pour le changement des équipements actuels aux abords du terrain (tables et bancs en bois très détériorés).

Pour ces deux dépenses, le conseil municipal a voté avec 12 oui et 1 non.

Local : la demande de modification de la fenêtre du local a été entendue et chiffrée mais n'a pas été validée par le conseil.



DOSSIERS DE SUBVENTIONS À PRÉPARER

Programme « Leader » : dans le cadre de rénovation énergétique, il est possible de solliciter une subvention Leader par le biais de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais. Un devis a été fait pour le remplacement des 21 fenêtres des logements communaux situés « Montée St Roch ». L'entreprise JOURNET a chiffré cette dépense à 34 698.00 € TTC. Le dossier doit être présenté avant le 31 janvier.

Contrat Ambition Région (CAR) : un dossier sera présenté à la Région pour l'aménagement du Bourg.

Contrat de Ruralité : dossier déposé également auprès de la Région concernant l'aménagement d'un parking dans le quartier St Roch. Ce projet a déjà été présenté à la Conseillère Régionale lors d'une rencontre. Une subvention de 30 000 € peut être espérée.

Le conseil municipal valide la présentation de ces 3 dossiers et donne l'autorisation à Monsieur le Maire de les déposer auprès des instances concernées.



INFORMATIONS DIVERSES

Eclairage public :

- Travaux en cours : il reste l'intervention sur 2 armoires (commandes pour extinction de nuit) par la Société Bouygues qui doit faire le nécessaire d'ici la fin du mois.
- Notre contrat de maintenance avec le SYDER mentionne une intervention trimestrielle. Monsieur le Maire remercie les employés communaux et élus qui nous évite les interventions d'urgence qui sont onéreuses.

Bancs : l'installation des bancs sur la place de l'église et au jeu de boules à l'entrée du village a été faite.

Secours hélicoptés : le système d'éclairage connecté installé sur le terrain de foot de Ste Foy l'Argentière est opérationnel (1 055 € à charge pour la commune de St Genis l'Argentière), la réception a eu lieu.

Solidarité : la commune d'Alba la Romaine nous remercie pour l'aide financière de 1 069.00 € attribuée suite aux dégâts occasionnés dans leur commune par le séisme de novembre dernier.

Assainissement : le transfert de la compétence assainissement à la Communauté de communes est effectif depuis le 1^{er} janvier 2020. C'est la société Suez qui a en charge la gestion du service d'exploitation et de nos installations villageoises.

INSEE : le calcul de la population municipale totale est de 1058 habitants au 1^{er} janvier 2020.

Salle des fêtes : le devis de la société Dubost-Recorbet pour la réparation du chauffage / climatisation s'élève à 4 051.10 € TTC. Il propose d'optimiser le fonctionnement de la pompe à chaleur pour un meilleur confort durant les manifestations en été. Validation du conseil municipal (9 oui - 1 non - 3 blancs).

Projet voirie 2020 : le chiffrage de la réfection des trottoirs sur un secteur des vignes va être réalisé. La décision des travaux appartiendra à la nouvelle équipe municipale.

Conférence : Françoise Bayard propose une conférence intitulée « *Depuis quand et comment élit-on les maires en France ?* » le 06 mars prochain à 20h à la maison de l'amitié (voir info jointe).

Epicierie ambulante : dans le cadre du développement du commerce et de l'artisanat de proximité, Monsieur Thomas Thizy sera présent un lundi sur deux à compter du 17 février 2020 de 16h à 18h30 sur notre commune, place de la mairie, avec son épicerie ambulante afin de faire découvrir ses produits. Merci de lui réserver un bon accueil.

« Je suis une épicerie itinérante en vrac dans les Monts du Lyonnais, dont le siège social est basé à Pomeys. Je vends des produits d'épicerie sèche, d'hygiène, des boissons non consommables sur place (thés, cafés, sirops etc.) ainsi que des accessoires zéro déchet. L'ensemble des produits sont vendus en vrac et en bio. Les produits sont accessibles dans le camion au moyen d'une trappe latérale, il y aura également deux tables devant le camion. Thomas Thizy ».

SOLIMUT : prochaines permanences les 12 mars et 14 mai de 10h15 à 12h30. Prendre rendez-vous auprès de la mairie.

Coupage de courant pour travaux – ENEDIS : vendredi 31 janvier de 8h à 8h30 sur le secteur des vignes.

Secrétariat de mairie : la mairie sera fermée du lundi 17 au vendredi 21 février inclus.



QUESTIONS DES CONSEILLERS

Joseph VOLAY informe que les usagers de la salle de l'entrée du village, ont fait remarquer que le froid s'infiltré sous les portes, particulièrement lors des exercices au sol.

Alain CHAPOT informe que des chenilles processionnaires se sont installées dans les pins communaux aux vignes. Il faut prévenir ce fléau, une campagne de traitement va être effectuée. N'hésitez pas à prévenir la mairie si vous constatez la présence de ces nuisibles sur la voie publique.

Jacques VERNE fait remarquer qu'un chéneau doit être bouché vers le local des boules. La réparation sera effectuée.

Colette PERIER souligne que le chemin du pavillon est fréquemment emprunté par des véhicules à moteur, et des ornières se sont formées. La réfection du chemin sera mise en action.



PROCHAINE RÉUNION

Elle aura lieu **vendredi 28 février 2020** à 20h en mairie.

Mairie 1 place de la mairie Tél. 04.74.70.04.83 mairie@saintgenislargentiere.fr site internet mairie : www.saintgenislargentiere.fr	ouverture secrétariat au public : lundi 14h - 18h mercredi 14h - 18h vendredi 14h - 18h
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------

Médiathèque "le marque page" 90 chemin des écoliers Tél. 04.74.26.22.56 mediathequestgenis@gmail.com	permanences : mardi 13h30 - 15h30 mercredi 13h30 - 16h30 jeudi 16h30 - 18h vendredi 13h30 - 16h30 samedi 10h - 12h15
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Prochainement à la médiathèque :



INFORMATIONS DIVERSES

CLASSES EN « 0 » :

« Nous invitons tous les conscrits et conscrites de la classe en « 0 » à se faire connaître, dès à présent, afin de faciliter l'envoi de leurs invitations aux Classes qui se dérouleront le **SAMEDI 25 AVRIL 2020**. Vous pouvez nous transmettre vos coordonnées par mail à l'adresse suivante : classesenzerostgenis@gmail.com (ou aux coordonnées indiquées sur le flyer choucroute joint à la lettre municipale).

Nous vous rappelons également notre vente de :

CHOUCROUTE et BIERES ARTISANALES – le dimanche 16 février 2020

Pensez à réserver vos choucroutes, bulletin de réservation (sur le flyer) à nous retourner avant le 3 février.

On compte sur vous ! »

ADMR :

« L'association ADMR en Chamousset, dans le cadre de ses actions parentalité, organise une soirée « parole de parents » spéciale parole d'ado :

« votre enfant est adolescent !

Comment l'accompagner sans le braquer ? Comment retrouver de la complicité ? »

En petit groupe (maximum 10 parents), nous évoquerons ce qui se joue pour nous parents, et comprendre ce qui se passe en lui : l'ado.

Nous testerons les outils et idées proposés pour repartir plein d'astuces et de ressources

Mardi 4 février de 20h à 22h à l'espace Juge Pascal au 2° étage »